

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 Mai 2022

Etalent présents : ARTEL Laëtitia, GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, GRASSA Martine, JUGUET Yann, MARION Pierre-Alain, MERCIER Michel, MONNIN Marie-Claire, PICHON Céline, ROLET Jean-Yves.

Secrétaire de séance : ROLET Jean-Yves.

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité. Quorum atteint.

1. Station d'épuration : devis de remplacement d'une pompe de relevage

M JL Godard explique qu'une pompe de relevage est tombée en panne à la station d'épuration, il convient de la remplacer au plus vite, le devis incluant la fourniture et la pose s'élève à 1440€ HT + 288€ TVA = 1728€ TTC.

Les élus fixent la durée d'amortissement de cet équipement à 8 ans. Accord à l'unanimité pour le remplacement.

Un tel investissement n'a pas été prévu au budget primitif, il est nécessaire de valider une décision modificative. Accord à l'unanimité

2. Budget assainissement : décision modificative

Mme le Maire explique que les 1500€ de dépenses imprévues votées au budget primitif dépassent le seuil toléré, il convient de prendre une décision modificative pour les ramener à 1150€. Accord à l'unanimité.

3. Modification du mode de facturation de l'eau et de l'assainissement

La commune gère la facturation eau et assainissement dans une seule base de données, une facture unique est produite, pour simplifier les paramétrages du logiciel et en vue d'un transfert de compétence eau et assainissement en communauté de communes, Mme le Maire explique, qu'après validation par le comptable public, deux factures distinctes seront émises à la même période pour l'eau d'une part et l'assainissement d'autre part. L'Agence Départementale d'Appui aux Territoires a été sollicitée pour réaliser cette prestation informatique, le tarif à la demi-journée est de 320€ HT, la facture définitive sera établie en tenant compte du temps de travail effectif et ne devrait pas dépasser la demi-journée. Accord à l'unanimité.

4. CCA800 : validation des nouveaux statuts

La CCA800 a révisé ses statuts qui ont été approuvés par les élus lors du dernier conseil communautaire, les statuts seront définitivement adoptés lorsque l'ensemble des communes les auront validés en conseil municipal. Les statuts ont été distribués aux conseillers. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts de la CCA800.

5. Convention diagnostic archéologie préventive

Mme le Maire explique qu'une convention doit être signée avec l'Inrap pour la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive sur le site de l'église. La date de début de l'opération est fixée au 20 juin pour une durée de 5 jours, la date de remise du rapport au préfet de région est limitée au 31 août.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne pouvoir à Mme le Maire pour signer cette convention.

POINTS A VOIR

- Bureaux de vote pour les élections législatives : le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. La commune cherche des volontaires pour la tenue du bureau les 12 & 19 juin après-midi.
- Salle pour tous : l'AS Haut Lison a nommé un responsable de salle en la personne de Maxime Rolet.

INFORMATIONS/QUESTIONS DIVERSES

- Travaux électriques à la Cure : M Juguet a demandé un devis à l'entreprise Futura élec pour l'aménagement électrique des deux garages, au vu du tarif d'autres entreprises seront consultées.
- Ronde des sapins : le handball Levier et les randonneurs des sapins organisent le dimanche 5 juin la 9^{ème} édition de la Ronde des Sapins, le parcours cyclo passera par la commune, les cyclistes arriveront de la rue du Fourg, passeront par la Place de la Mairie pour emprunter la rue de l'Eglise et partir en direction de Gevresin.
- Contrôle du réseau électrique aérien : Enedis informe les habitants que des hélicoptères survoleront les lignes à basse altitude pour réaliser le diagnostic entre le 30/05/2022 et le 1/07/2022.
- Station d'épuration : le Service d'Assistance Technique dans le domaine de l'Eau du département a rendu un rapport conforme suite à la visite de la station le 13/10/2021.
- Panneaux photovoltaïques : réunion avec le SYDED le 25/05/2022 à 9h.
- Rénovation du bâtiment de la Cure : réunion de la commission bâtiments communaux le 24/05/2022 à 20h30.
- Réfection du pont sur le Lizon : M JY Rolet représentera la commune à la réunion du 30/05/2022 à 14h30 à la mairie de Dournon.
- Tirage au sort des jurés d'assises : réunion le 30/05/2022 à 18h à Frasne, M JL Godard se chargera de la liste électorale de la commune.
- Schéma directeur d'assainissement : réunion suite aux contrôles effectués par Naldéo le 7/06/2022 à 18h30, Mme le Maire et M JL Godard seront présents.
- Piste forestière : M JL Godard informe que les TP Dessolin ont remis en état la piste utilisée pour les travaux de remplacement du pylône, les grumes en attente d'enlèvement ont empêché l'étalement d'un tas de gravats.

- Circulation rue des Tours : M M Mercier signale la dangerosité de la vitesse de circulation des voitures qui empruntent la rue des Tours pour doubler les camions sur la RD72 malgré les panneaux d'interdiction. Mme le Maire contactera M Coulet du département afin de voir s'il est possible de se faire prêter, pour test, des dispositifs de ralentissement.
- Terrain au 5 rue de la Vierge : le permis de construire accordé en 2015 n'est plus valable. Dans un souci d'assurer la sécurité de la population, Mme le Maire a demandé à la propriétaire de sécuriser l'accès à sa propriété, un ruban de signalisation a été posé, ce n'est pas suffisant, un rappel sera effectué.
- Le prochain conseil est prévu le 9/06/2022.

La séance est levée à 22h30.

A Villeneuve d'Amont, le 13/05/2022.

Mme le Maire

